

Rapport d'activité



Résidence Dynamic Erik Satie

3-5 rue Emile Raspail - 94110 Arcueil - Tel. 01 41 24 27 00
internat.eriksatie@vivre-asso.com



le parcours ensemble

Association Vivre

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1955

www.vivre-asso.com



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Sommaire

QUI SOMMES-NOUS ?	3
1. INNOVER pour DURER... dans les champs médico- sociaux et sociaux.....	3
2. Élément du projet d'établissement ou de service	6
2.1 Historique	6
2.2 Présentation de l'équipe:.....	6
2.3. Missions du service	7
3. Population(s) et activités	8
3.1 Le public accueilli	8
3.2 Le dispositif	9
3.3 L'activité	15
PERSPECTIVES 2016	23
1. Suivi de la démarche qualité	23
2. L'engagement sociétal.....	25

Qui sommes-nous ?

1. INNOVER pour DURER... dans les champs médico-sociaux et sociaux

«L'innovation est une construction sociale et territoriale dont la production et les effets dépendent des contextes socio-économiques, conflictuels et hiérarchiques, aussi bien locaux que mondiaux. Le territoire médiatise et institue des arrangements d'acteurs productifs, des organisations, des processus décisionnels, permettant l'émergence de cultures d'innovations spécifiques ».

(J-M FONTAN, J-L KLEIN, DG TREMBLAY, Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation)

Le secteur des Établissements Sociaux et Médico-sociaux (ESMS) est caractérisé, depuis plus de 10 ans, par la nécessité pour les acteurs professionnels de s'adapter constamment aux exigences d'un monde en permanente évolution. Le vieillissement des personnes, la prise en charge des pathologies chroniques, le développement de nouvelles technologies d'information et de communication, l'implication croissante des personnes accueillies, tout comme le contexte économique et la lutte pour l'égalité des chances, conduisent à considérer l'innovation des pratiques et des concepts comme un élément essentiel de l'efficacité des services dans ces domaines.

QUELQUES MOTS SUR L'INNOVATION

Le Président de la Commission Européenne a souligné, le 20 janvier 2009, le lien qu'il convient d'établir entre la crise et le besoin d'innovation :

« La crise financière et économique a encore accru l'importance de la créativité et de l'innovation en général, et de l'innovation sociale en particulier, comme facteurs de croissance durable, de création d'emplois et de renforcement de la compétitivité ».

Cette approche établit la distinction entre l'offre d'innovation (technologique) et la demande d'innovation (sociale). Également, les usages politiques qui mettent en exergue les innovations sociales.

DU BESOIN DE LA PERSONNE ACCUEILLIE A L'INNOVATION

Le besoin recouvre l'ensemble de tout ce qui apparaît « être nécessaire » à un être, que cette nécessité soit consciente ou non. De nombreuses classifications des besoins ont été proposées. Elles sont souvent contestées au motif que les besoins sont identiques pour tous les êtres humains.

Ce postulat est en particulier relativisé, sinon désavoué, par l'existence du désir, du projet ou de la vocation, qui, pour les psychologues et les psychanalystes, constituent le fait majeur de la personne en tant que sujet.

Les besoins se situent à la jonction entre le biologique et le culturel, entre le corps et l'esprit, et mettent en jeu l'interaction entre l'individu et son environnement. L'ensemble des travaux réalisés en la matière débouche sur l'idée d'un classement des besoins humains en trois grandes catégories : les besoins fondamentaux, les besoins primaires, les besoins secondaires.

LIEN FONCTIONNEL

L'organisation des pratiques et des procédures, les relations extérieures de notre Association, mais aussi l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines, les conditions de travail...tissent les relations avec l'environnement proche. L'innovation organisationnelle et sociale, au sens de l'interaction, opère afin d'accompagner les mutations profondes des savoir-faire.

Pour l'Association VIVRE, il est question d'entreprise associative incluse dans l'économie sociale (84 Mds € et 2 millions de salariés). Un secteur comme l'ESS est porteur de services laissés pour compte par le secteur marchand. Ainsi, les besoins énoncés se trouvent pris en considération avec la personne accueillie. Créer, impulser son projet, viendra avant la simple consommation. Elle est sujet qui choisit. Elle est actrice citoyenne.

Ainsi, la structuration de notre Association en 4 secteurs de compétences et métiers (Accompagnement à la Vie Sociale Hébergement-Habitat ; Orientation Formation Emploi ; Réadaptation Insertion ; Accompagnement Socio-Professionnel), pour un parcours continu de la personne accueillie au sein du territoire géopolitique et économique qu'est l'Île de France. Ainsi, la transversalité pour une adaptation souple et réactive aux nouvelles règles de la Métropole du Grand Paris et les intercommunales au sein desquelles VIVRE est très positionnée. Ainsi, les 8 départements qui doivent être des espaces de ressources fédérées pour la personne qui déménage pendant le temps de son parcours.

L'interaction pour l'inclusion de la personne en situation de handicap est corroborée par une culture d'entreprise associative, où le professionnel d'un de ces secteurs doit pouvoir exprimer son savoir-faire dans un autre. Il s'agit de « plurivalences ». Au-delà des groupes de projets internes, il est donc question de politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Les budgets contraints, voire en diminution pour bon nombre des établissements et services, accroissent la nécessité de la mutualisation des moyens, notamment humains. Quant à l'apport financier par des économies d'échelle relevant des services supports partagés, il permet de transférer les moyens vers les activités.

Pour ce faire, l'**ARERAM** (ESMS), la Fondation Santé des Étudiants de France - **FSEF** (Sanitaire et ESMS) et **VIVRE** ont cofondé COPIA, un GCSMS (Arrêté du Préfet du Val de Marne du 18.11.2015). Les savoir-faire sont enrichis. Les économies se réalisent. Le décroisement sanitaire/ESMS est activé.

Parallèlement, les tableaux des effectifs demandés par les financeurs posent un problème de RH et de gestion. Sans Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) dans le champ, c'est autant d'allers et retours administratifs qui pourraient être évités. La systémie des moyens baisserait le niveau des contraintes. La loi cadre de santé le prévoit pour tous les ESMS à l'horizon 2024. Pour VIVRE, c'est un point d'amélioration pour des travaux d'écriture en 2° semestre de 2016 et une mise en application dès 2017, ceci en accord, notamment, avec l'ARS.

LE CHANGEMENT EST UN PROCESSUS COMPLEXE

Il convient de l'appréhender par une approche interactive. Il s'agit d'un système de transformation des pratiques et des représentations qui oriente le développement des Sociétés et des individus. Ces changements sont à situer à trois niveaux : le changement individuel, le changement social, le changement sociétal.

L'approche systémique apparaît comme le modèle le plus approprié à la lecture des réalisations des Sociétés modernes. C'est une méthode d'analyse pragmatique qui réclame que le changement, notamment social, soit étudié en prenant en compte les logiques d'action des acteurs :

« Ce sont les hommes qui changent. Non seulement ils ne changent pas passivement, mais ils changent dans leur collectivité et comme une collectivité : non pas individuellement, mais dans leurs relations les uns avec les autres et dans leur organisation sociale (...). Le changement est systémique, c'est-à-dire contingent au système d'action qui l'élabore et auquel il s'applique ».

(Michel CROZIER et Erhart FRIEDBERG, L'acteur et le système)

L'innovation est une dimension du changement. Elle apparaît comme un effet et aussi comme une cause de mutations. Les changements vont donc générer une mobilisation d'acteurs pour la résolution de problèmes nouveaux et favoriser l'invention et l'appropriation de combinaisons qui vont se traduire dans des produits et des services nouveaux.

L'innovation, par sa capacité à transformer les pratiques et les modes de pensée, contribue à son tour au changement sociétal. C'est ainsi que le rapport aux pratiques des champs sociaux et médico-sociaux sont incluses dans le projet de santé et le projet de vie de la personne en situation de vulnérabilité. C'est d'une analyse globale dont il est question, pour une synthèse agissante.

Personne ne saurait accepter d'être identifiée par fragments. La direction vers laquelle la personne accueillie souhaite aller et celle de nos établissements sont associées. C'est d'inclusion dont il s'agit, pour une Société plus forte de liberté, plus fraternelle et plus égalitaire pour un fronton plus citoyen où l'intérêt général impose à l'intérêt particulier, où la forme révèle le fond, ce qui permet de dépasser les peurs du contemporain en sachant se servir de ce qui fait sens et coopératif.

Régis SIMONNET – DG Vivre

2. Élément du projet d'établissement ou de service

2.1 Historique

En 1962, l'Association d'Entraide VIVRE crée un centre d'accueil en hébergement de 17 places, destiné aux bénéficiaires de l'Aide Sociale, sortant d'établissements hospitaliers. L'objectif était de leur proposer un « hébergement dépannage ». Ainsi est né le foyer Vivre qui regroupait à l'époque les 30 places dédiées à l'Internat et les 17 places au CHRS.

Les 47 chambres du Foyer Vivre étaient alors toutes situées dans les locaux du CRP VIVRE à Arcueil. Jusqu'en 1990, la formation et l'hébergement des stagiaires étaient assurés par le CRP au sein de son établissement. De fait, les stagiaires durant la semaine avaient peu de contact sur l'extérieur et vivaient en vase clos. Suivre une formation loin de leurs repères habituels était déjà en soi vécu comme une rupture importante, si bien qu'il fut décidé d'opter pour un mode d'hébergement en appartements diffus.

Aujourd'hui, la Résidence Dynamic Erik Satie (ex-Internat) comprend 12 appartements et un pavillon. Le parc se compose de 5 appartements F4, 7 appartements F3. Les appartements sont tous situés en centre-ville avec au maximum 30 mn de trajet du CRP en transports en commun. Ils sont proches de toutes commodités, commerces et transports. Ils sont situés sur le 94 et le 92, la plupart étant sur Arcueil.

Les locaux administratifs et bureaux du personnel de la résidence Dynamic Erik Satie sont situés dans le centre-ville d'Arcueil, à proximité des transports (RER et bus) et des services de proximité (commerce, poste, pôle emploi, Mairie etc.), dans un immeuble moderne sur 3 étages (sous-sol, rez-de-chaussée et 1er étage).

Nous sommes situés à proximité du CRP afin de faciliter les entretiens avec les résidents de la Résidence Dynamic et permettre une collaboration plus importante avec nos partenaires du CRP.

Les locaux sont ouverts du lundi au jeudi de 9h30 à 21h, sauf le vendredi de 9h30 à 18h. Une permanence est également assurée le samedi de 10h à 17h.

2.2 Présentation de l'équipe:

- **Directrice du Pôle AVSH** : Elle définit les orientations de l'établissement. Elle est garante du projet d'Établissement. Elle est responsable de la gestion du personnel, de la gestion financière et de la communication tant en interne qu'en externe.
- **Chef de Service Éducatif** : En lien avec la directrice du pôle, il est responsable des suivis socio-éducatifs et de l'encadrement de l'équipe éducative et de la technicienne administrative.

- **2 Travailleurs sociaux** : Ils sont les référents éducatifs et accompagnent les personnes dans leur projet individualisé. Chaque travailleur social est référent de quinze usagers. Ils conseillent, proposent des actions et orientent dans les démarches dans le but de soutenir la formation proposée par le CRP.
- **Psychologue** : Des entretiens de soutien psychologique sont proposés aux résidents dès leur arrivée dans le service. La psychologue intervient sur demande de l'utilisateur mais aussi sur sollicitation du travailleur social ou suite aux échanges institutionnels, lorsqu'un besoin a été repéré et demande à être précisé.
- **Comptable** : Il est chargé de la bonne tenue de la comptabilité et toutes les opérations nécessaires.
- **Technicienne administrative** : Elle assure l'accueil physique et téléphonique de toutes les personnes au centre.
- **Agent technique** : Il assure la logistique des appartements et des locaux administratifs de l'Internat. Sur l'année 2013, création d'une UTM (Unité Technique Mobile) à laquelle l'agent d'entretien est rattaché. Le but étant de mutualiser les compétences.
- **Agent d'entretien** : Elle assure l'entretien ménager des appartements occupés.

2.3. Missions du service

La Résidence Dynamic gère les demandes d'hébergement émanant du CRP et offre aux stagiaires les meilleures conditions possibles pour mener à bien leur formation.

La mission principale du service consiste à proposer un hébergement aux stagiaires du CRP qui sont éloignés de leur lieu de vie. Cet hébergement est semi-collectif, puisque les résidents sont hébergés dans des appartements partagés, bénéficiant au sein de celui-ci d'un espace privatif (chambre individuelle, fermant à clé).

Nous cherchons à mettre à disposition un hébergement adapté à la situation particulière des résidents en termes de handicap, ceux-ci pouvant connaître des problèmes de mobilité, des difficultés respiratoires, des troubles moteurs...

Bien que limités aux possibilités de notre parc locatif, nous tentons de prendre en compte le handicap et ses répercussions sur le quotidien dans le choix de l'appartement dans lesquels les arrivants sont accueillis.

Un accompagnement socio-éducatif est par ailleurs proposé à chaque résident, pour sécuriser le temps de formation et soutenir les différents projets des personnes accompagnées.

L'accompagnement proposé au sein de la Résidence Dynamic Erik Satie s'inscrit dans le cadre légal défini par la loi n° 2002-2 du janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, et celle du 21 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Plus largement, nos actions sont encadrées par le Code de l'Action Sociale et des Familles qui précise que : Les interventions sociales et médico-sociales sont menées pour et avec les usagers, elles tendent à « promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets » (article L.116-1 du CASF).

3. Population(s) et activités

3.1 Le public accueilli

La Résidence Dynamic Erik Satie accueille 30 personnes, hommes/femmes âgés de 18 à 60 ans, ayant une notification MDPH ouvrant droit à un hébergement et bénéficiant de la formation dans le cadre de leur reclassement professionnel.

L'Association d'Entraide Vivre reçoit des personnes ayant eu d'importants problèmes de santé physiques et/ou psychiques, reconnues en leur qualité de travailleurs handicapés par la MDPH. Ces personnes ne sont plus en capacité d'exercer leur ancien métier, mais souhaitent accéder de nouveau à l'emploi en suivant une formation compatible avec leur handicap.

Les formations au CRP sont accessibles aux personnes ayant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), reconnaissance et orientation émises par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui siège au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Elles ont ainsi un statut de travailleur handicapé, tel que défini par l'article L.5213-1 du Code du Travail :

« Est considérée comme travailleur handicapé toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique ».

Les formations suivies par les résidents et dispensées par le CRP sont :

Formation d'Employé(e) Administratif et d'Accueil (EAA)

Formation de Secrétaire Assistant(e) Immobilière (SAI)

Formation de Gardien D'Immeubles (GI)

Formation de Métreur

Formation de Technicien de Bureau d'Étude (TEB) option dessin de projet

Formation de Technicien de Bureau d'Étude (TEB) option études de prix

Filières Individualisées Professionnalisantes (FIP)

3.2 Le dispositif

3.2.1 *Organisation du service*

Mutualisation des moyens

Depuis 2014, les travailleurs sociaux du dispositif Résidence Dynamic Satie (RDS : service d'hébergement et d'accompagnement social des stagiaires du CRP) et ceux du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) qui partagent les mêmes locaux et le même encadrement, sont conviés à participer au même temps de réunion, animée par le chef de service, en présence de la psychologue et de la technicienne administrative.

Cette organisation visait à garantir une continuité de l'accueil qui permette à chaque résident des deux dispositifs d'être connu de l'ensemble du personnel, tout en mutualisant les temps de réunion.

Au regard de cette expérience réussie de travail commun des professionnels et du retour positif des résidents, nous avons finalisé ce processus de mutualisation du temps et des moyens en juillet 2015.

Depuis cette date, en effet, les 4 travailleurs sociaux des services du CHRS et de Dynamic Satie accompagnent indistinctement les 30 résidents de chaque dispositif.

Nous profitons ainsi d'une attention et d'une implication de chacun des salariés envers l'ensemble du public accueilli. Les résidents de Dynamic Satie voient ainsi le nombre de professionnels intervenant dans leur accompagnement multiplié par deux, en termes d'élaboration des réponses apportées mais également de disponibilité pour répondre à leurs demandes.

Les résidents des deux dispositifs nous ont fait retour de leur satisfaction de cette nouvelle organisation, qui apparaît répondre efficacement à leurs attentes et vient soutenir une continuité de service rassurante.

3.2.2 *Accompagnement socio-éducatif*

A. La référence

Dès l'admission dans le service, un travailleur social est nommé pour assurer la référence de la personne accueillie.

Ce travailleur social est celui vers qui le résident pourra se tourner pour faire part de ses questions, adresser des demandes, solliciter une aide, qu'il s'agisse de questions relatives à l'hébergement ou du soutien attendu à son parcours de formation, à son projet de vie.

Le résident bénéficie ainsi d'une « figure repère », un professionnel identifié pour l'accompagner dans la vie quotidienne mais également dans la conduite et la réalisation de son projet personnel.

Cette référence s'exerce au sein du service, mais également dans un travail de collaboration permanent avec le Centre de Rééducation Professionnelle.

Les partenaires de travail, au sein de l'équipe, de l'association ou extérieurs, peuvent également se référer au travailleur social désigné pour accompagner le résident, pour toute question le concernant et intéressant son parcours.

À ce titre, le référent socio-éducatif est :

Garant du projet personnalisé du résident, il aide à l'élaboration du contrat d'accompagnement personnalisé et de l'atteinte des objectifs définis par le résident et le service

- Chargé de la supervision de la vie quotidienne (hébergement, cohabitation...)
- Chargé de veiller au bon déroulement du processus de formation, en lien avec les collègues du CRP.

Chargé de la rédaction de la feuille de suivi des entretiens, des synthèses, bilans et autres écrits destinés aux diverses administrations et partenaires

- Chargé des relations avec l'extérieur : par exemple, les différentes instances administratives. Il participe à toutes les réunions mises en place avec les différents acteurs qui contribuent au parcours de formation de la personne.

B. Les entretiens individuels

Un entretien mensuel est à minima proposé aux résidents, celui-ci étant destiné à assurer une veille quant au bon déroulement de la formation et de l'hébergement au sein du dispositif.

Cependant, les travailleurs sociaux sont disponibles pour accompagner les résidents dans toutes les démarches sociales et relatives à la santé qui les intéressent et pour lesquelles ils souhaitent être soutenus.

C'est en fonction de la nature et de l'ampleur des demandes ou besoins de soutien des résidents que va se déterminer la fréquence des entretiens individuels.

Les premiers entretiens portent sur la clarification de nos missions, afin que la personne accueillie puisse se repérer dans ce qu'elle peut attendre du service, sur le plan logistique comme sur le plan de l'accompagnement socio-éducatif.

Il s'agit par ailleurs de faire connaissance avec la personne, de l'amener à venir évoquer son parcours, en respectant son intimité et son rythme, afin de favoriser l'émergence d'une relation de confiance, préalable à toute mise en action d'une relation d'aide.

L'accompagnement social s'enracine en effet dans l'appréhension des réalités de vie de chacun et des situations concrètes qui peuvent venir compliquer le parcours de formation.

Nous invitons les résidents à formuler leurs questionnements et leurs doutes, leurs inquiétudes et éventuelles difficultés, pour entendre leurs attentes et tenter de cerner leurs besoins.

Notre action vise à développer la capacité des personnes à se mobiliser et à investir l'accompagnement social proposé, et ce pendant toute la durée de l'accueil et de l'accompagnement par le service.

La personne accueillie qui en formule la demande ou qui adhère à la proposition qui lui en est faite peut alors être accompagnée dans l'élaboration de son projet personnalisé.

Cette dimension de la dynamique de projet concerne tous les aspects méritants d'être soutenus, sur le plan de la santé, sur le plan administratif, sur le plan de l'autonomie quotidienne, d'un projet d'insertion professionnel post-formation et des souhaits d'emménager en région parisienne qui sont souvent formulés.

Ces objectifs sont alors contractualisés dans un avenant au contrat de séjour signé par le résident et le service. Cet avenant peut faire l'objet d'une modification selon l'évolution de la situation et des demandes particulières des résidents.

C. Les visites sur les appartements (VAD)

Proposant un hébergement en appartements diffus, nous sommes régulièrement amenés à intervenir dans les logements mis à la disposition des résidents.

L'hébergement en appartement partagé vient souvent mettre en lumière des besoins d'aide des résidents dans leurs capacités d'autonomie, s'agissant d'entretien d'un espace privatif, d'alimentation, de cohabitation, de bon voisinage, voire parfois d'hygiène corporelle,...

Cette évaluation nous conduit à faire des propositions d'accompagnements spécifiques :

- L'aide à la cohabitation, par soutien à la communication, (différences culturelles, habitudes et rythmes de vie, concilier les différences au sein d'un même espace), éventuellement médiation des conflits.
- Préparation et/ou partage de repas en commun.
- Aide à l'organisation des tâches ménagères, (élaboration de plannings de l'entretien des parties communes par exemple), travail d'aide à l'apprentissage de l'entretien, etc...
- Certains résidents connaissant d'importants problèmes de santé, il arrive qu'ils ne puissent temporairement se déplacer au service, ce qui nous amène à venir leur rendre visite afin de maintenir le lien, veiller à leur état de santé, voire leur sécurité. En effet, il nous arrive de devoir intervenir dans les appartements en urgence, quand l'état de santé de la personne nécessite que nous fassions appel aux secours.

D. Les accompagnements extérieurs

En fonction des demandes et des besoins repérés de chacun, nous proposons aux personnes accueillies de les accompagner dans diverses démarches administratives, de santé, de sorties culturelles...

D'autre part, nous réalisons des accompagnements tournés autour de la vie quotidienne : repérage de l'environnement, transports, courses, pharmacie, laverie, etc....

E. Activités collectives

Si l'accompagnement socio-éducatif et le soutien personnalisé constituent l'essentiel de notre action auprès des résidents, l'équipe cherche à maintenir et développer l'offre d'activités et de temps collectifs à destination des personnes accompagnées.

1/ Constat : isolement et repli sur soi

L'équipe note que très peu de résidents ont des activités sportives ou culturelles. Leurs journées, hormis les temps de transports et les temps dédiés aux courses, s'organisent essentiellement autour de deux lieux : le CRP et les appartements. Leur emploi du temps s'articule autour de leur formation qui dure de 9 à 18 mois : cours en journée, exercices et révisions le soir. Les weekends sont souvent dédiés aux retrouvailles avec les proches et la famille. Ceux qui ne rentrent pas restent parfois les deux jours durant sur les appartements ponctuant leurs journées de télévision, ménage et révisions.

Cela ne laisse ainsi pas beaucoup de temps pour des activités tournées vers la détente, ludiques, gratuites : cette situation peut à long terme conduire à un épuisement, voire induire un risque de surmenage. Nous constatons en effet chez certains résidents une focalisation autour des questions liées à la formation, à la crainte d'échec, à la pression ressentie et à l'anxiété qui s'y rattache, tout particulièrement à l'approche des examens. Notre action est alors tournée vers une ouverture vers l'extérieur, une respiration nécessaire pour poursuivre le parcours de formation dans les meilleures conditions.

2/Freins :

La méconnaissance de la région parisienne et de son réseau de transport ainsi que l'isolement/l'absence de tissu social sont parfois mis en avant par les résidents pour expliquer ces difficultés à se tourner vers l'extérieur. Nous faisons également l'hypothèse que beaucoup n'ont pas l'habitude voire ne s'autorisent pas à fréquenter des lieux culturels pouvant apparaître comme réservés à une élite ou pour le moins des connaisseurs.

Les enjeux liés à la formation suscitant parfois une préoccupation ou une angoisse significative, il apparaît donc d'autant plus important qu'ils puissent bénéficier de temps leur permettant de s'en extraire.

3/Une réponse : les temps collectifs

Les stagiaires du CRP bénéficient de deux après-midis libérés par mois (un mercredi et un vendredi). Différents temps collectifs ont ainsi été proposés en 2015 aux résidents par l'équipe de Dynamic Satie. Le plus souvent ces derniers ont eu lieu le mercredi après-midi, le vendredi beaucoup d'entre eux rentrant à leur domicile. Toutefois, des temps collectifs ont eu lieu le samedi pour ceux restant sur les appartements en raison de l'éloignement voire absence de domicile.

En 2015, ces temps collectifs ont pris la forme de :

- sorties culturelles : expositions (Felice Varini à la Vilette, Musée du Quai Branli, Musée d'art moderne) de visites (Château de Versailles, Bateau Mouche, zoo de Vincennes), séances de cinéma, spectacle de danse (Flamenco au Palais de Chaillot)
- de repas (pique-nique au parc de Sceaux)

Le choix des activités s'est fait en recueillant le souhait des résidents lors d'entretiens individuels ou lors de groupe d'expression mais aussi à l'initiative des travailleurs sociaux inspirés de la citation de Jacques Chancel : « Il ne faut pas donner au téléspectateur ce qu'il aime mais ce qu'il pourrait aimer. »

4/Objectifs :

Ces sorties ont pour objectif de favoriser les liens entre les résidents de Dynamic Satie qui ne côtoient bien souvent que les personnes étant dans la même formation ou sur les mêmes appartements, ce qui peut engendrer lassitude ou tensions sur une longue durée.

La rencontre des différents publics accompagnés par le résidentiel a été privilégiée pour la grande majorité des temps collectifs (résidents de Dynamic Satie, du CHRS et de la Résidence Hessel). Ce décloisonnement a permis des interactions positives entre les publics des différents dispositifs, au gré des affinités.

Ces temps favorisent donc des moments de détente, déconnectés de la formation, et font l'objet d'un retour très positif des résidents y ayant participé.

Ces sorties culturelles en groupe ont parfois constitué un préalable nécessaire au renouvellement de l'expérience par leurs propres moyens ou avec des proches, via notamment notre accès à des places gratuites par l'intermédiaire de l'association « Culture du Cœur », avec qui nous avons conclu une convention.

Nous avons par ailleurs pu noter des effets positifs dans la relation entre les résidents participant à ces sorties et leurs référents sociaux. Ces activités permettent en effet une rencontre dans des temps moins formels et dégagés d'attentes en termes de conduite de projet et/ou de démarches. Cela permet à chacun de se présenter différemment, ce qui bien souvent facilite ensuite l'accompagnement individuel.

Les résidents ont par ailleurs la possibilité de faire un retour d'expérience de ces temps partagés par l'intermédiaire du journal du secteur résidentiel, le « Trait d'Union », vecteur d'expression et de communication dont les résidents sont les acteurs principaux, plus ou moins soutenus selon leurs besoins respectifs par les professionnels qui encadrent cette activité.

L'équipe souhaite résolument inscrire l'année 2016 dans un développement significatif de ces temps collectifs, parce qu'ils impulsent un accès aux loisirs et à la culture qui soutiennent notre action inclusive en direction des personnes accompagnées.

3.2.3 *Fonctionnement institutionnel*

Réunion d'équipe

Cette réunion se tient le mardi, de 14h à 17h30. Les quatre travailleurs sociaux, la technicienne administrative, le chef de service et la psychologue se réunissent pour aborder les questions de fonctionnement et d'organisation du travail, les situations des résidents connaissant des difficultés, les problèmes liés à la cohabitation, la logistique sur les appartements.

Réunion Résidence Dynamic / Centre de Rééducation Professionnelle (CRP)

Une fois par mois, l'équipe de la Résidence Dynamic rencontre l'équipe du CRP, en vue de croiser nos regards sur les situations des stagiaires/résidents dont le parcours semble nécessiter une attention particulière.

Notre regard sur les résidents que ce soit au quotidien, dans la cohabitation ou dans l'avancée de leur projet, vient appuyer et compléter l'action du CRP et de ses différents intervenants rattachés au service Médico-psycho-socio-pédagogique, afin de coordonner nos actions auprès des personnes accompagnées.

L'objectif est de venir soutenir les résidents/stagiaires dans toutes les dimensions de leur projet et de leurs besoins, par l'évaluation et l'expertise des différents corps de métier et disciplines parties prenantes de leur projet.

Il est à noter que les résidents sont informés de ce fonctionnement et sont prévenus en amont de la tenue de ces réunions, si celles-ci concernent leur situation. Nous prenons alors soin de demander leur autorisation de faire état ou non des éléments dont ils nous ont fait la confiance de nous faire part.

L'analyse de la pratique

Elles ont lieu une fois par mois animées par un psychologue clinicien extérieur à l'institution en présence des quatre travailleurs sociaux et de la technicienne administrative.

Ce groupe analyse la situation relative à l'accueil et/ou l'accompagnement éducatif d'un(e) résident(e) au sujet desquels les professionnels repèrent des enjeux particuliers et ressentent la nécessité de prendre du recul afin d'y répondre par des positionnements et des pratiques les mieux adaptés possibles.

Expression et Participation des personnes accueillies

Le groupe d'expression se tient tous les deux mois. Il réunit les résidents, la Directrice de Pôle, un administrateur de l'association, deux travailleurs sociaux et le chef de service. Toute question intéressant le fonctionnement du service peut y être abordée et faire l'objet d'un traitement, qu'il s'agisse des questions liées à l'hébergement ou à l'accompagnement social, aux activités collectives.

L'appel à l'expression et à la participation est permanent, parce qu'il vient mettre en lumière et soutenir la capacité des résidents à agir sur leur environnement, en commençant par leur capacité à influencer sur la vie du service.

Le groupe d'expression est considéré comme un espace et un lieu permettant le débat et la confrontation des idées, dans la dynamique d'engagements réciproques des professionnels et des personnes accompagnées.

L'action sociale étant souvent centrée sur les manques et les difficultés des personnes accueillies, nous avons ici l'occasion d'œuvrer au rétablissement des résidents dans leur dimension d'acteur, en faisant appel à leurs compétences et à la richesse de leurs parcours singuliers.

Du fait de la certification AFNOR du CRP et des transformations des services du résidentiel, de nombreux travaux concernant la traçabilité de nos actions et la rédaction de nouveaux outils et documents vont émailler cette année 2016.

Nous continuerons de privilégier le fonctionnement en groupe-projets, qui réunissent personnes accueillies et professionnels, pour co-construire ces outils et améliorer ensemble la qualité du service rendu.

Il est à noter que l'association d'entraide Vivre a répondu en juin dernier à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'URIOPSS Île de France qui initiait une démarche d'animation territoriale, visant à faire collaborer différents acteurs du territoire concernés par des problématiques communes.

Les Œuvres Falret et l'association d'Entraide Vivre se sont donc associées pour travailler ensemble, dans le cadre d'un groupe-projet, à la question de la participation des personnes accompagnées à la Vie associative et démocratique.

Des personnes accompagnées et des professionnels, dont un administrateur de chaque association, vont ainsi s'engager pendant 18 mois dans une démarche de recherche-action, destinée à définir les conditions permettant, au-delà des instances de représentation existantes, une participation effective fonctionnement et au dynamisme associatif, ainsi qu'à la vie démocratique locale.

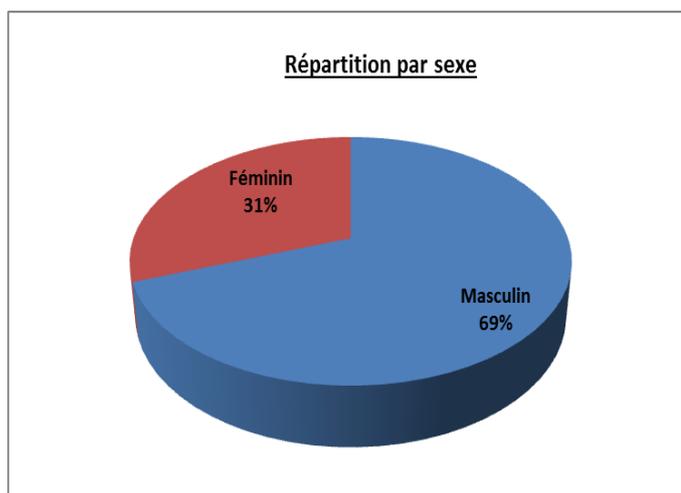
Les personnes accompagnées par le secteur résidentiel de l'Association seront ainsi régulièrement invités, en 2016, à contribuer à ce projet, selon leurs envies et disponibilités.

3.3 L'activité

TAUX D'OCCUPATION MOYEN SUR 3 EXERCICES (CLOS)

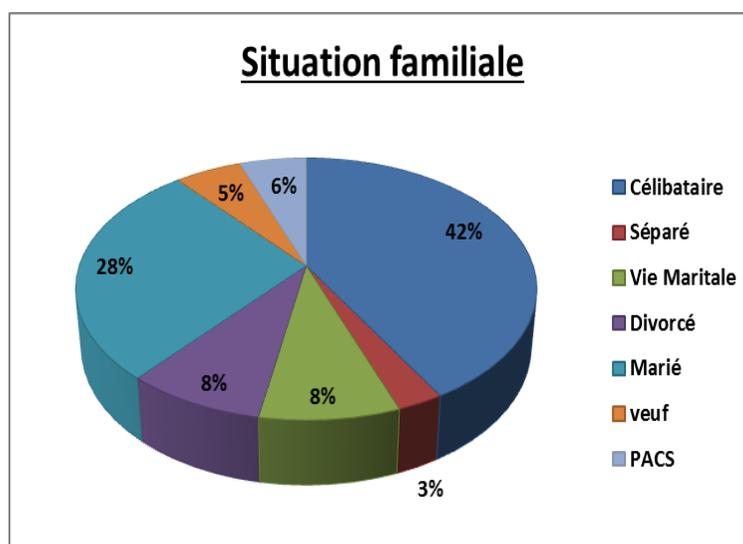
ELEMENTS DE CALCUL	N - 3	N - 2	N - 1	TOTAL sur 3 ans	N
Capacité autorisée					
Nombre journées d'ouverture					
Nombre théorique de journées				0	0
Nombre réel de journées				0	0
Nombre retenu de journées					
Taux d'occupation - Reel en %	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		#DIV/0!
Taux moyen d'occupation constaté				#DIV/0!	
Ecart Retenu / Réel en jours					0

Analyse et commentaires pour une sur ou sous activité, de l'évolution / année précédente

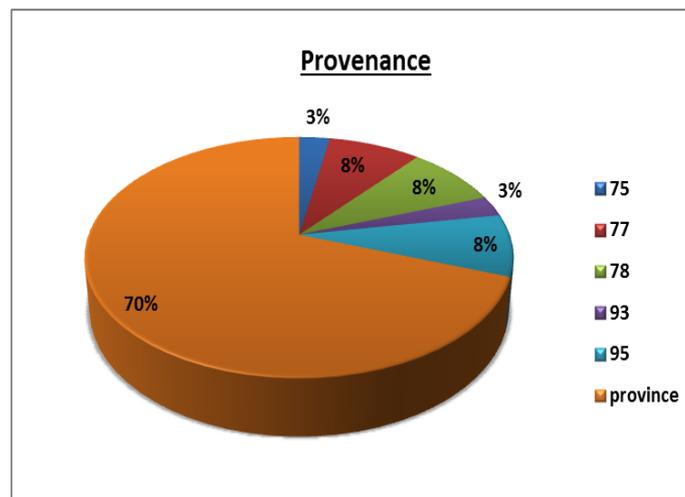


Nous notons comme chaque année une prédominance de la population masculine, aisément explicable par le contenu des formations, qui attirent traditionnellement davantage les hommes que les femmes.

En effet, les formations liées aux métiers du bâtiment et des travaux publics constituent plus de la moitié des formations dispensées au CRP et représentent environ la même proportion des stagiaires accueillis par la Résidence Dynamic Erik Satie. La formation Gardien d'immeuble attire de même une grande proportion d'hommes.

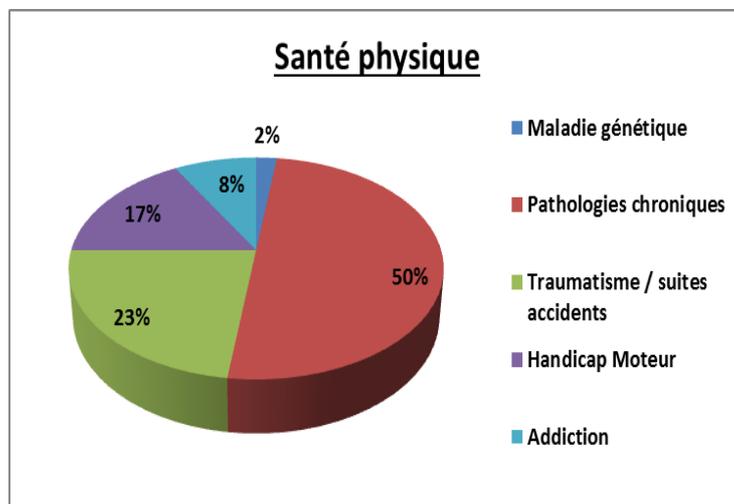


Nous constatons en 2015 une majorité de personnes vivant seules (59%), ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Nous n'avons pas d'explications particulières à cet état de fait, et n'en avons pas non plus observé de conséquences en termes d'accompagnement ou de besoins du public accueilli. Nous serons attentifs en 2016 à déterminer s'il s'agit d'une inflexion durable ou d'une situation purement conjoncturelle.



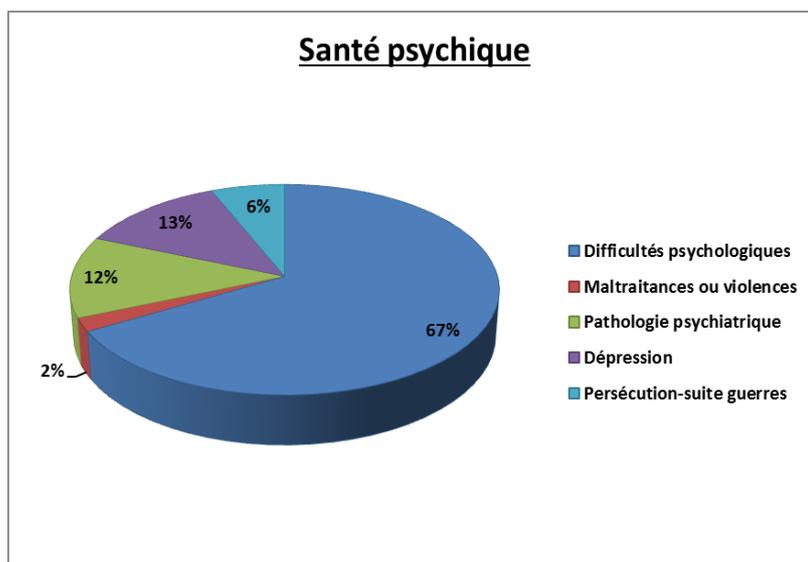
La vocation première de la Résidence Dynamic Satie est d'accueillir les stagiaires originaires de Province, venus au CRP parce qu'il n'existe pas dans leur territoire d'offre de formation répondant à leurs besoins et/ou attentes. C'est bien le cas dans 70% des cas.

Cependant, des stagiaires résidant en Île de France peuvent également avoir besoin d'un hébergement, en raison de l'éloignement ou de la localisation de leur domicile qui induisent des temps de transports trop longs, souvent incompatibles avec des handicaps physiques et/ou une fatigabilité importante.



Quelles que soient les pathologies mentionnées ci-dessus, et en dehors des variations observables d'une année sur l'autre, le fait notable est que la dégradation progressive ou soudaine de l'état de santé a provoqué une incapacité à la poursuite d'un exercice professionnel souvent long, et relatif à un métier apprécié.

Cette rupture dans le parcours professionnel a souvent été difficile à vivre et à accepter, mobilisant fortement la volonté et la détermination des personnes concernées à se réinvestir dans un projet professionnel différent.

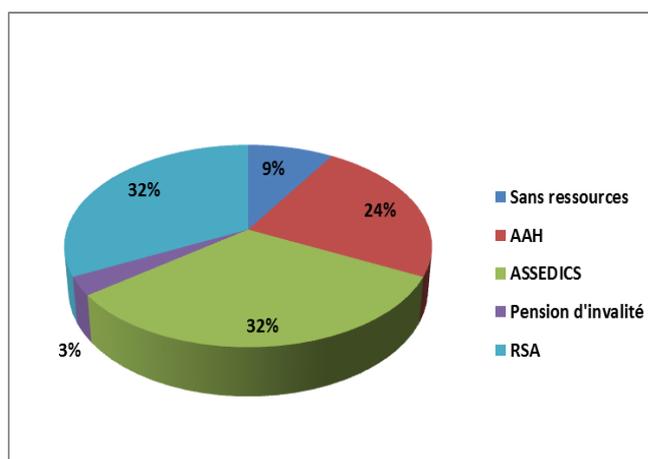


Concernant la santé psychique, nous pouvons distinguer les personnes dont l'irruption ou l'aggravation de la maladie a mis fin à la situation d'emploi, de celles qui souffrent de difficultés consécutives à la perte d'emploi.

Cependant, le besoin d'être accompagné dans les soins est partagé, et nécessaire pour la qualité de vie comme pour la réussite du parcours de formation et de retour réussi dans l'emploi.

Les résidents peuvent selon leur choix, décider de rencontrer la psychologue du service ou celle du CRP. En lien permanent, les deux psychologues peuvent alors réaliser des entretiens de soutien mais également orienter les personnes le souhaitant vers le Centre Médico-Psychologique de secteur, pour y être accompagné par un médecin psychiatre le temps de la formation.

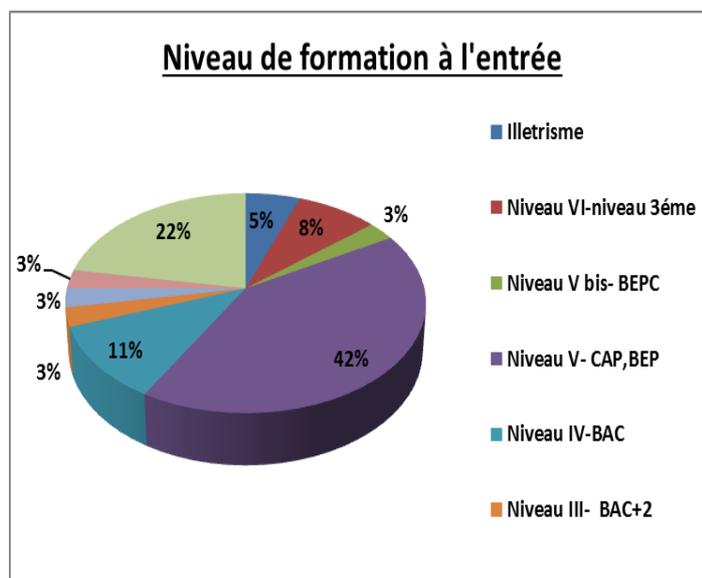
RESSOURCES A L'ENTREE :



Lors de leur entrée, plus de la moitié des résidents sont bénéficiaires des minimas sociaux, on note une stabilité par rapport à ces trois dernières années.

Un tiers des résidents perçoit une allocation de chômage (Assedic) mais ceux percevant l'Allocation Adulte Handicapé ou le RSA sont de fait plus éloignés de l'emploi, ayant épuisé leurs droits Assedic.

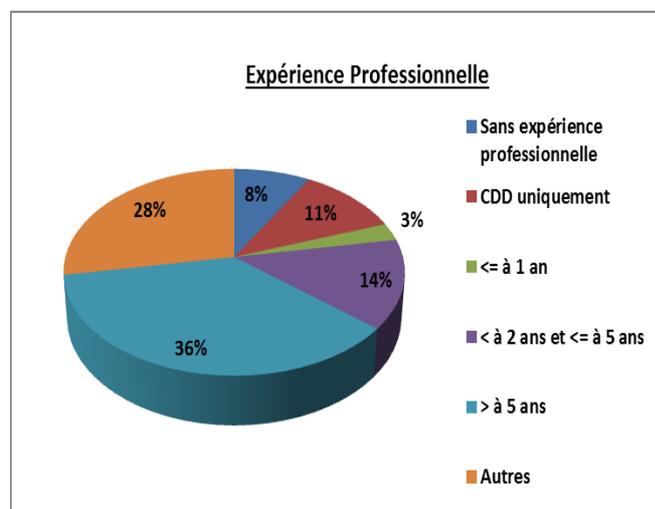
L'entrée en formation au CRP ouvre aux stagiaires le droit de bénéficier de l'ASP (Agence de Services et de Paiements). Cette rémunération est financée par le Conseil Régional d'Ile de France.



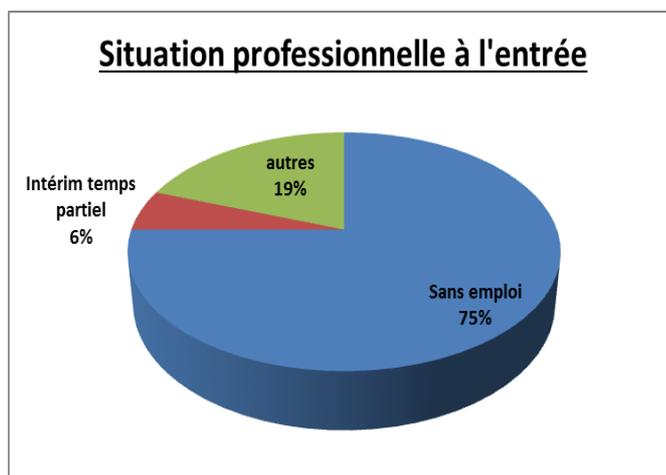
Nous constatons que 42% des personnes accueillies ont un faible niveau de qualification de niveau 5 (CAP/BEP) contre 55% en 2014.

La plupart des résidents ont connu un parcours scolaire court, ce qui peut compliquer le retour en formation et ce qu'il implique en termes de capacités d'apprentissage à remobiliser.

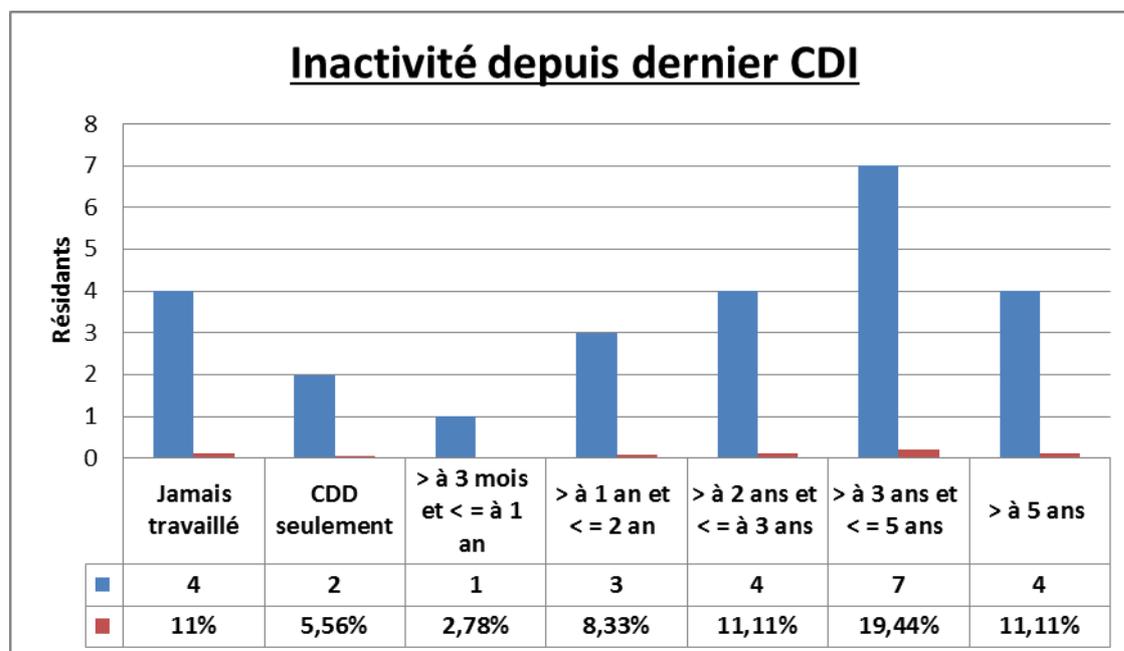
Cette question fait globalement l'objet d'une inquiétude partagée par l'ensemble des résidents, qui craignent d'avoir des difficultés à se concentrer, à apprendre et mettre en pratique les enseignements dispensés.



Les personnes accueillies s'engagent pour la plupart dans la formation après avoir exercé une activité professionnelle sur une relativement longue durée, ce qui se traduit ici pour la moitié des résidents par une expérience de deux ans minimum, et supérieure à 5 ans pour un tiers des résidents.



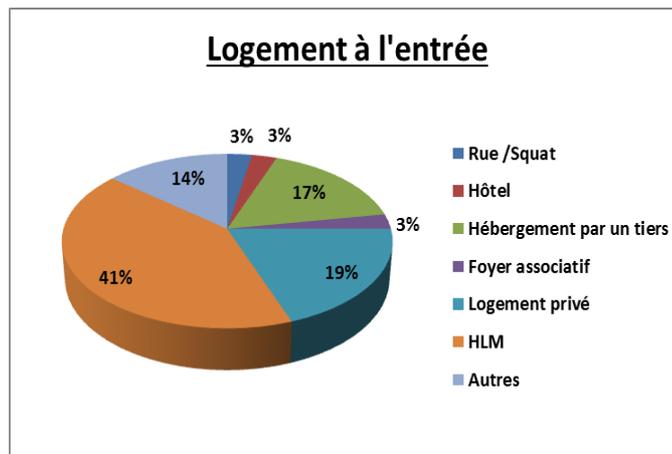
Si un quart des résidents a exercé une activité professionnelle dans l'année précédant l'entrée au CRP, il est à noter qu'il s'agit de périodes brèves liées à des CDD et l'occupation d'emplois à temps partiel.



On voit ici que pour plus de 40% des résidents, la période d'inactivité depuis le dernier CDI est supérieure à deux ans et plus. En effet, de nombreux résidents ont vu leur activité professionnelle interrompue par un problème de santé, physique ou psychologique.

Le « parcours » fréquent montre ainsi une période d'arrêt de travail prolongé, préalable à une demande d'orientation formulée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour un reclassement professionnel.

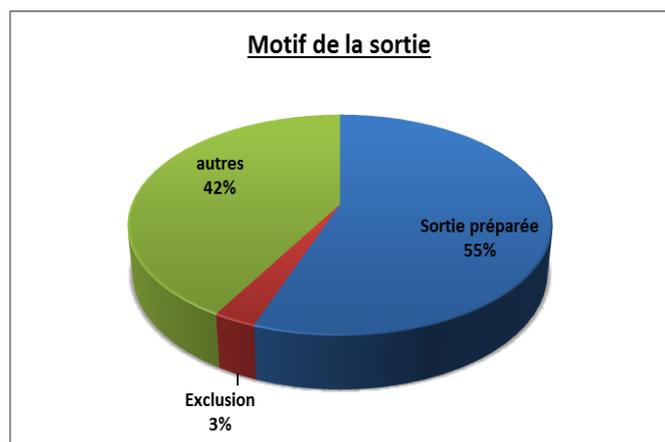
Cet éloignement de la situation de l'emploi peut présenter diverses conséquences négatives sur l'état de santé psychologique des résidents : perte de confiance en soi, sentiment d'inutilité, souffrance liée à la perte du statut social relié au travail, démotivation, sentiment d'échec personnel, craintes quant à l'employabilité et aux chances de pouvoir retrouver un emploi, etc.



Nous notons ici, comme depuis deux ans, une part importante de résidents privés de logement autonome à l'entrée dans le dispositif. En effet, un Tiers des personnes accueillies en 2015 connaissaient une situation précaire vis-à-vis du logement avant d'intégrer le service.

Notre accompagnement va alors reposer sur une recherche de solution de sortie en termes d'hébergement, en sollicitant le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du département dans lequel le résident souhaite accéder à un accueil.

Nous notons en 2015 une proportion importante de sorties du dispositif avant le terme prévu de la formation. Les rares personnes ayant été exclues du dispositif l'ont été du fait de leurs manquements graves et répétés au respect du règlement de fonctionnement.

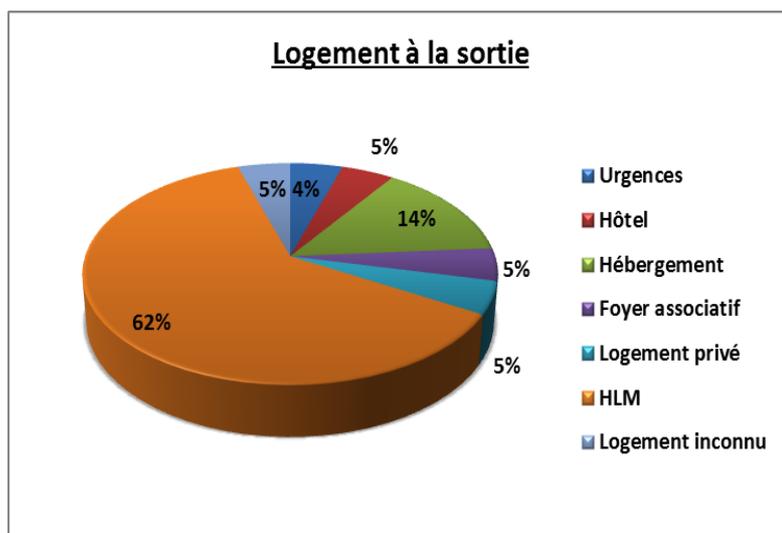


Les difficultés de comportements liées à des pathologies psychiatriques non traitées ou à des ruptures de soins viennent parfois rendre la poursuite de l'accueil impossible, car elles viennent directement impacter les autres personnes accueillies au sein des appartements partagés.

Ces difficultés de santé psychiques étant parfois combinées à des problématiques d'addiction ont parfois pu faire craindre pour la sécurité des personnes concernées et des autres résidents, nous contraignant alors, faute de parvenir à initier une démarche de soins, à mettre fin à l'accueil.

Ces difficultés de santé psychiques étant parfois combinées à des problématiques d'addiction ont parfois pu faire craindre pour la sécurité des personnes concernées et des autres résidents, nous contraignant alors, faute de parvenir à initier une démarche de soins, à mettre fin à l'accueil.

Les autres personnes ayant quitté le dispositif avant le terme de la formation l'ont fait à leur demande ou à l'initiative du CRP, en raison de difficultés de santé ou n'ayant pu satisfaire aux exigences de la formation sur le plan pédagogique.



Nous retrouvons ici la question de la situation au regard du logement à l'entrée dans le dispositif, puisque malgré notre accompagnement social, 10% des sortants ne bénéficient pas d'une solution de sortie stable au regard de l'hébergement.

La situation du logement et de l'hébergement sont en effet très difficiles en Île de France, et les délais d'accès à des solutions d'hébergement très longs. Ainsi, une demande d'hébergement auprès du SIAO 94, pour un homme seul, peut demander 18 mois avant d'aboutir.

Notre action dans ce domaine doit donc s'initier dès l'arrivée des personnes concernées, lorsque celles-ci en formulent la demande. Les formations longues, supérieures ou égales à 18 mois, permettent de voir nos demandes aboutir, au contraire des autres, pour lesquelles la demande d'accueil en hébergement ne pourra qu'être initiée mais pas concrétisée pendant le temps de la formation.

Perspectives 2016

1. Suivi de la démarche qualité

L'évaluation externe menée en 2014 a permis aux personnes accompagnées et aux professionnels de partager des temps de travail mettant en perspective les questions liées aux droits des usagers et celles liées aux attendus des pouvoirs publics en termes de qualité du service rendu aux personnes accueillies.

Il est à noter que la grande majorité des professionnels ayant participé à cette démarche d'évaluation externe ont depuis quitté le service, certains intégrant d'autres dispositifs de l'Association.

Par ailleurs, les difficultés en termes de ressources humaines qui ont marqué le premier semestre 2015 nous ont conduits à concentrer nos efforts sur l'accompagnement des résidents, les temps de réunions initialement prévus pour le suivi de la démarche qualité ayant été redéployés auprès des personnes accueillies.

Il va ainsi nous falloir remettre en perspective cette démarche d'évaluation externe auprès des professionnels de l'équipe afin que chacun puisse investir cette dimension de l'amélioration continue de la qualité de service.

Le second semestre, comme indiqué plus haut, fut consacré à la fusion des équipes du secteur résidentiel, dans la recherche d'une mutualisation des moyens qui vienne soutenir au mieux les personnes accueillies.

Cette transformation opérée et la stabilité retrouvée de l'équipe va nous permettre de déployer notre action, dès le second trimestre 2016, dans la mise en œuvre de ces préconisations, et leur articulation avec les observations que nous avons pu formuler sur les besoins des résidents accompagnés.

Par ailleurs, le CRP bénéficiant d'une certification AFNOR, notre service est impliqué dans une démarche d'amélioration continue qui implique la recherche d'une traçabilité la plus complète possible de nos actions.

La fin de l'année 2015 et le début de l'année 2016 ont ainsi permis de travailler aux questions liées à la qualité de l'hébergement et des prestations de maintenance qui y sont rattachées.

Les résidents faisaient en effet état depuis environ deux ans d'un besoin perçu d'amélioration de nos process de signalement et d'amélioration des délais d'intervention lorsqu'un problème technique intervient dans un appartement.

Ce travail a pu déboucher sur une procédure plus claire, formalisée, qui doit fluidifier le circuit de l'information et garantir des interventions plus rapides, dont nous devons pouvoir mesurer l'efficacité sur le long terme.

2016 devrait nous permettre de combiner la mise en œuvre des préconisations de l'évaluation externe et celles nécessaires à la pérennité de notre certification :

Evaluation Externe :

Produire un nouveau livret d'accueil

Communiquer sur les résultats de l'évaluation externe

Produire un nouveau questionnaire de satisfaction et le diffuser pour analyse des résultats

Réfléchir à la coordination à mettre en place avec le CRP pour développer une politique concertée de lutte contre la maltraitance

Mettre en place un projet de service simplifié à destination des résidents

Certification :

Produire un cahier des charges relatif aux conditions d'hébergement

Analyser les résultats de l'enquête de satisfaction pour en dégager des axes d'amélioration

Améliorer la réponse aux besoins logistiques sur les appartements, et leur traçabilité

L'équipe désormais stable et rompue au fonctionnement des services du CHRS et de la Résidence Dynamic Satie va ainsi pouvoir mettre en œuvre en 2016 les axes d'amélioration attendus par l'évaluation externe et le processus de certification, au bénéfice de la qualité d'accueil et d'accompagnement des personnes accueillies.

2. L'engagement sociétal

L'Association Vivre s'est engagée dans une profonde mutation interne depuis 4 ans au regard des enjeux du secteur associatif et médico-social dont elle relève. Ils lui sont soumis à la fois par les organismes financeurs et par l'adaptation de ses services aux besoins des personnes accueillies.

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises : contribution volontaire des entreprises au développement durable) s'intègre parfaitement à ces mouvements profonds en y apportant un cadre et une structure basée sur trois piliers (économie / écologie / social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Aussi, la démarche RSE de l'Association Vivre est d'assumer les impacts de ses décisions, de ses activités auprès de ses parties prenantes, de son environnement et de valoriser ses actions. Le Conseil Régional IDF a porté l'Association au titre de lauréat PM'Up 2015 qui récompense les organisations innovantes.

La RSE accompagne une profonde évolution des process et pratiques du secteur. Au sein de l'ESS, le statut d'Association est étendu à celui de l'entreprise sociale. Les thèmes d'une nouvelle gouvernance, d'un management responsable et de l'ancrage territorial animeront toutes nos réflexions et apports de solutions, dans l'intérêt général et le respect des besoins des personnes accueillies.

L'Association Vivre s'est engagée dans l'évaluation ISO 26000 MS, notamment au travers de la signature par l'ensemble des directeurs d'établissement de la charte d'engagement déontologique du C2DS (Comité du Développement Durable en Santé).

Rapport d'activité établi par Madame JUNQUA Danièle –
Directrice Opérationnelle Fonctionnement – Adjointe au
Directeur Général.

Le 21/04/2016

A Arcueil



le parcours ensemble

Direction Générale

La Direction Générale de l'Association Vivre anime et coordonne l'ensemble des activités

